

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020

<u>Présents</u>: Mmes VANNI Sophie, WAGNER Catherine, HACQUIN Delphine, HOFFMANN Capucine, RACHIELE Stéphanie, DE MOURA Pascale, GIANNUZZI Sophie.

Mrs RACHIELE Olivier, NUCCI Kévin, TRIPODI Dominique, KNOPPIK Eric, BALLIN Gilles, SPICK Martial, BENHALIMA Mohamed, MARQUEZ Joffrey, CLAUSSE Nicolas, CANTELE Jean, MARTINELLI Tristan.

Excusés: Mmes TRIPODI Marine, ENGRAND Sandrine, BOUTTER Christelle

Absents: Mme GOBERT Mireille - Mr LEGRAND

<u>Procurations</u>: Madame TRIPODI Marine a donné procuration à Monsieur TRIPODI Dominique, Madame ENGRAND Sandrine a donné procuration à Monsieur RACHIELE Olivier, Madame BOUTTER Christelle a donné procuration à Madame RACHIELE Stéphanie.

#### POINT N° 1: ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 14 voix pour et 7 abstentions, a décidé d'adopter le règlement intérieur.

# POINT N° 2 : CONVENTION ORANGE POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DANS LES RUES DU CHATEAU ET DU GENERAL KOENIG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Maire à signer la convention relative aux travaux d'enfouissement des réseaux Rue du Château et du Général Koenig avec Orange. Cette convention fixe les conditions techniques et financières et notamment la fourniture de matériels par la Société Orange pour les dits travaux.

### Point n° 3: Contrat d'assurance des risques statutaires

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer au contrat d'assurances statutaires proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour le personnel communal.

Les conditions en sont les suivantes :

- Agents CNRACL : taux de 5,93 % avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire,
- Agents non CNRACL et IRCANTEC : taux de 1,61 % avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire.

Une participation financière de 0,14 % au bénéficie du Centre de Gestion de la Moselle s'ajoutera à ces pourcentages au titre des frais de gestion inhérents à la mise en œuvre de ce groupement de commande.

POINT N° 3 : MATEC – ADHESION A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE Point retiré de l'ordre du jour.

### POINT N° 4: LOCATION DU CENTRE CULTUREL PAUL VERLAINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a émis un avis favorable de louer gratuitement le Centre Culturel Paul Verlaine à l'Association des Donneurs de Sang le 5 Décembre 2020.

POINT N° 5: INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT –

ENQUETE PUBLIQUE POUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DE REALISATION DE

6 PARCELLES LYSIMETRIQUES DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE

RECHERCHE ET DE TRAITEMENT DE SOLS POLLUES PAR PHYTOREMEDIATION A

HOMECOURT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a émis favorable à l'enquête publique pour la demande d'autorisation à la demande de l'Université de Lorraine pour la réalisation de 6 parcelles lysimétriques dans le cadre d'un programme de recherche et de traitement de sols pollués par phytoremédiation à HOMECOURT.

POINT N° 6: DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES » A LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE DE LA SOCIETE SFTR

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur TRIPODI Dominique, membre titulaire, et Monsieur KNOPPIK Eric, membre suppléant, au sein du collège « collectivités territoriales » à la commission de suivi de site de la Société SFTR.

POINT N° 7: ORNE AVAL – RAPPORT ANNUEL SUR LES PRIX ET DE LA QUALITE DU SERVICE

PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2019

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel d'Orne Aval pour l'année 2019.



Le Maire, Sophie VANNI